Commune de
1358 Valeyres-sous-Rances

Valeyres-sous-Rances, le 29 octobre 2026

Au Conseil général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 03/26 : Budget des comptes de résultats pour l'année 2027

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 27 octobre dernier, la Municipalité a adopté le projet de budget pour l'année 2027. Il est établi conformément au Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). De plus, en vertu du Règlement du Conseil général, ce document a été soumis à la commission de gestion - finances pour étude et rapport.

Un document explicatif accompagne le budget afin de faciliter la compréhension de cette transition et de ses impacts sur la présentation des comptes communaux.

I. Préambule

Sur les **CHF 3'143'447.58** (2026, CHF **3'566'178.46**) de dépenses budgétées, la Commune ne maîtrise qu'une petite partie de cette somme. La plus grande part est imposée (frais de transports, péréquation cantonale, sécurité sociale, enseignement, charges d'énergie, etc..).

II. Budget 2027

Le budget 2026 présente un excédent de charge de **CHF 99'051.53** (**CHF 257'542.46** en 2026).

A titre de comparaison, en 2025, il était déficitaire de CHF 100'025.36. Les comptes 2025 se sont finalement soldés par un excédent de produits de CHF 57'027.37.

D'après ce budget, les diverses recettes prévues (impôts, loyers et taxes communales) ne couvrent pas les dépenses courantes du ménage communal (péréquation cantonale, entretiens courants, salaires, écoles, social, police, épuration, déchets, etc.).

III. Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

---

vu le préavis no 03/26 : Budget des comptes de résultats pour l'année 2027 ;

entendu le rapport de la commission de gestion – finances ;

considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

Le budget des comptes de résultats pour l'année 2027 est adopté tel que présenté, soit :

Total des charges	CHF 3'143'447.58
Total des revenus	CHF 3'044'396.05
Excédent de charges	CHF -99'051.53

DECHARGE

La Municipalité et la commission de gestion – finances de leur mandat.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 octobre 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

A. Baumann

MUNICIPALITE DE VALEYRES s/RANCES

La secrétaire

L. Sanchez

Municipale responsable : Mme Anne Baumann / 024/ 441 18 28 – 079 / 234 05 71

Annexes : Annexe au préavis 03-26
Résultat échelonné budget 2027
Budget de résultats
Budget des investissements